

LE SURGREFFAGE DU MANGUIER AU SENEGAL

V. FURON et G. PLAUD*

L'ensemble du verger sénégalais (statistique du Service de l'Agriculture) est estimé à 250.000 arbres en production. La grande majorité (probablement plus de 95 p. cent) est constituée par des arbres de semis donnant des fruits à chair fibreuse, en général petits (100 à 300 g) dont les populations se contentent faute de mieux. Les bas prix pratiqués font que ce fruit est à la portée de toutes les bourses (3 fruits pour 5 F CFA). Aussi les quantités consommées durant la saison sont-elles très importantes.

En pleine saison, la production est parfois telle que toute commercialisation est impossible, en particulier au départ des contrées éloignées des marchés urbains.

Les manguiers greffés constituent un très faible pourcentage. Ils se situent en particulier aux environs des grands centres, surtout de Dakar. La variété la plus répandue est du type «Amélie», vient ensuite la variété «Divine». Ces variétés sont vendues au stade plantation aux environs de 50 F CFA le kg.

Dans le but d'améliorer qualitativement la production de la mangue au Sénégal, il nous a semblé plus judicieux, dans un premier stade de procéder à la reconversion des mangottiers par rabattage et greffage plutôt que de pousser intensivement à la plantation de nouveaux vergers en partant de plants de pépinière.

AVANTAGES DE LA METHODE DU SURGREFFAGE.

Production rapide de matériel végétal sélectionné.

La végétation obtenue après greffage de plants rabattus est en général luxuriante ce qui permet de récolter des greffons dès la deuxième année de végétation (10 à 20 greffons par arbre, nombre qui augmente en progression géométrique dans le temps).

L'obtention de matériel végétal sélectionné, facteur important en matière de développement, est ainsi assurée.

Mise à fruits rapide.

Il y a fréquemment des fruits dès la deuxième année suivant le greffage, parfois même dès la première. Des arbres rabattus en octobre 1967, greffés en juin 1968 (5 greffons par arbre) ont en mai 1971, quatre mètres de hauteur, quatre mètres de diamètre ; certains arbres ont porté ('Irwin' en particulier) de 20 à 30 kg de fruits. Cette production rapide est cependant relativement peu importante, compte tenu du développement de l'arbre ; il semble que la mise à fruits soit gênée par la vigueur.

A un an du greffage les sélections «IFAC Cameroun» portent des fruits sans préjudice apparent pour la vigueur des arbres, de même qu' 'Irwin', 'Tomny Atkins', sur 20 variétés surgreffées en 1968/69 et 1970, 14 d'entre-elles sont à fruits, les plus spectaculaires étant 'Irwin', 'Tomny Atkins', 'Sensation', 'Kent', 'Cameroun I-II-III-IV', et 'Keit'.

PROBLEMES RENCONTRES POUR LE DEMARRAGE DE L'OPERATION.

Ils ont été de trois sortes :

- Recrutement de cultivateurs volontaires

Il a été difficile de décider le paysan à rabattre ses arbres, intéressé par leur production qu'elle qu'en fut sa qualité.

Cependant avec le bois de coupe le cultivateur fabrique du charbon de bois qui procure un revenu immédiat et lucratif (la ménagère sénégalaise en ville fait souvent sa cuisine au charbon de bois).

- Inspections régionales d'agriculture : l'engouement des agents responsables au niveau des inspections est à la base de l'action menée jusqu'à ce jour, compte tenu des moyens de déplacements mis à leur disposition, faute desquels certaines régions n'ont pratiquement pas commencé cette action de surgreffage.

- Matériel végétal : il n'existait pratiquement au Sénégal que trois variétés dignes d'intérêt. La mangue dite de Bamako (type 'Amélie'). La variété 'Divine', la variété dite n°2 de Djibélor (excellente variété locale, petite à moyenne, tardive).

Il a donc fallu introduire les variétés connues et déjà testées par l'IFAC. Les différentes stations IFAC en Afrique occidentale (Mali, Congo-Brazzaville, Cameroun) ont fourni le matériel végétal nécessaire au greffage



Photo 1 - Manguier rabattu pour surgreffage.

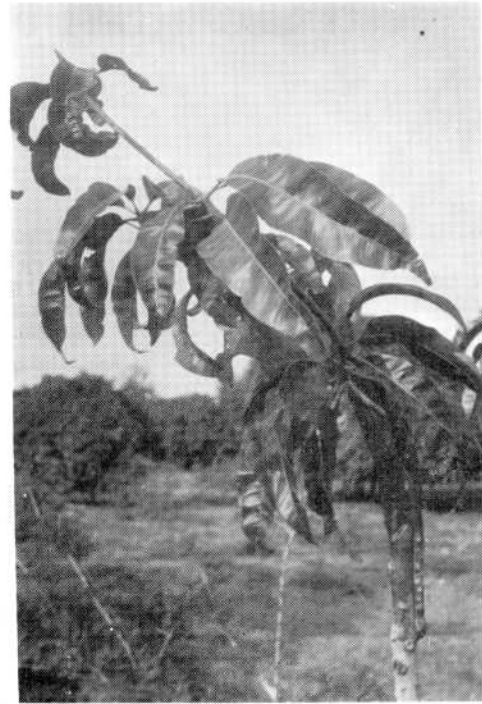
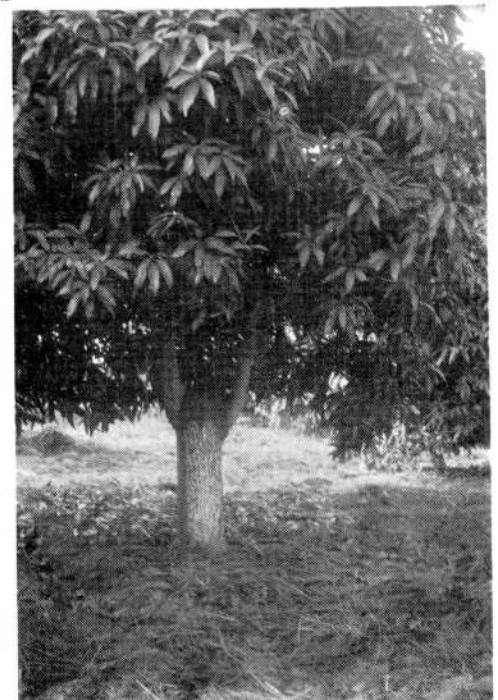


Photo 2 - Greffage sur pousses de 6 mois.

Photo 3 - Jeune greffe en végétation.



Photo 4 - 4 ans après surgreffage.



de quelques centaines d'arbres rabattus et à l'établissement des collections en stations fruitières. En 1969 et 1970 il a été introduit 3.600 greffons des USA sur financement de l'USAID.

En conséquence le Sénégal possède maintenant le matériel végétal nécessaire pour entreprendre une opération de surgreffage de grande envergure.

TECHNIQUE DU SURGREFFAGE PRATIQUÉE AU SÉNÉGAL.

Rabattage.

L'époque idéale de rabattage se situe avant la saison des pluies (avril, mai, juin) suivant la région, mais les paysans préfèrent rabattre après la récolte (juillet, août, septembre).

L'opération se fait soit sur les grosses branches ou simplement sur le tronc entre 0,50 et 1 mètre du sol. Il est nécessaire que le verger soit clôturé ou chaque arbre isolé individuellement, de façon à protéger les jeunes pousses des déprédations des animaux domestiques qui en sont très friands.

Ce rabattage provoque un choc physiologique parfois fatal à l'arbre.

Les arbres repartent d'autant mieux qu'ils sont jeunes. Jusqu'à 10 à 12 ans d'âge on peut considérer que les pertes sont nulles. Pour les arbres plus âgés, le pourcentage de mortalité est cependant faible si l'on prend la précaution de garder (chaque fois qu'il y a des branches basses) une branche tire-sève, qui devra faire l'objet d'un choix particulier de façon (dans la mesure du possible) à protéger le tronc des brûlures du soleil durant les heures chaudes (11 à 17 h).

Cette branche tire-sève sera supprimée 4 à 5 mois après le rabattage, lorsque les jeunes pousses seront bien démarrées.

Dès le rabattage initial il est nécessaire d'enduire le tronc d'un lait de chaux épais (auquel on aura incorporé un peu d'HCH) dans le double but de protection contre le soleil et contre les termites. Cet enduit au lait de chaux devra être renouvelé en fin de saison des pluies.

Pratiquement le rabattage des arbres est laissé à l'initiative des paysans. Cependant, il est nécessaire de vérifier le travail et, le cas échéant, de rectifier les coupes à la tronçonneuse.

Greffage.

- Préparation de l'arbre avant le greffage.

Une semaine ou quelques jours avant le greffage il est prudent de saupoudrer ou pulvériser un insecticide pour détruire, en particulier, les fourmis rouges (*Oecophylla*) qui seraient très gênantes durant l'exécution du greffage.

En général le nombre de repousses est très important ; la tête de l'arbre est constituée d'une touffe épaisse. Supprimer systématiquement tous les rameaux trop petits. Choisir de 4 à 6 rameaux (suivant l'importance de l'arbre) destinés à être greffés. Tous les autres rameaux de grosseur normale mais mal placés, horizontaux, retombants, en surnombre, sont taillés à mi-longueur. Le but de cette taille est de concentrer l'afflux de sève sur les rameaux greffés tout en continuant à protéger le tronc des coups de soleil.

- Époque de greffage.

La meilleure époque de greffage se situe d'avril à octobre (suivant les régions). Mais les greffages réussissent à un bon pourcentage durant toute l'année.

Compte tenu des possibilités de ravitaillement en greffons les greffages peuvent commencer dès que les rameaux ont la grosseur d'un gros crayon soit 5 à 6 mois après le rabattage.

- Technique du greffage.

Le mode de greffage est classique : greffe en placage avec ou sans encoche, greffe en fente de côté, greffe en fente sur rameau étêté, ou sur certains arbres, la greffe en couronne.

Nous préférons, quant à nous, les greffes latérales en placage avec encoche car elles permettent de garder un onglet de 15 à 20 cm sur lequel est palissée la jeune greffe dès qu'elle atteint 10 à 20 cm : elle est alors d'autant plus fragile qu'elle est vigoureuse ; elle est particulièrement vulnérable en période des grains.

Les jeunes arbres jusqu'à l'âge de 3 ou 4 ans ont encore l'écorce du tronc relativement peu épaisse et souple aussi peut-on dès le rabattage, si l'arbre est bien en sève, effectuer un greffage en couronne.

Le ligaturage des greffes est classique. Nous insistons cependant sur la nécessité de la protection durant 2 à 3 semaines (le temps de l'éclatement du bourgeon terminal) de la partie extérieure du greffon, sous polyéthylène transparent, même dans le cas de greffes sur sujets étêtés, en fente ou en couronne.

En général le paysan est insatisfait du petit nombre de greffes effectuées sur un arbre, (3 à 6), compte tenu du nombre important de rameaux greffables. Il n'y a aucun intérêt à dépasser le nombre de 5 ou 6 greffes par arbre car en définitive au bout de quelques années (3 - 4 ans) il ne reste que 3 ou 4 branches maîtresses qui ont étouffé le surnombre.

- Les visites après greffage.

La première visite a lieu 2 à 3 semaines après le greffage (suivant la saison) : la protection supérieure du greffon est enlevée, le rameau porte-greffe est rabattu à 15 cm du point de greffe, les rameaux non greffés sont progressivement ébourgeonnés, raccourcis, éclaircis, supprimés au cours des visites qui se succèdent tous les 15 jours.

Le «marquage» de l'arbre est effectué lors de la première visite : une ou plusieurs lettres sont marquées par une double incision de l'écorce jusqu'au bois, les plaies fraîches étant immédiatement traitées à l'H.C.H. Les lettres marquées sont celles d'un code utilisé pour reconnaître les variétés.

A partir du 3ème ou 4ème mois suivant le greffage les visites peuvent s'espacer et devenir trimestrielles.

Le départ en végétation de la greffe est vigoureux principalement d'avril à octobre. Il n'est pas rare d'obtenir des rameaux de 1,50 à 2 m qui fleurissent parfois dès février-mars de l'année suivante.

L'inflorescence se manifeste à l'extrémité de ce long rameau. Le poids des fruits arque la branche, ce qui provoque sur l'arcure le débourrement de plusieurs yeux donnant de nouveaux rameaux vigoureux. (Ce processus de mise à fruits est bien connu sur les agrumes, le citronnier en particulier).

Ce facteur mise à fruits rapide, est important, particulièrement sur le plan psychologique, le cultivateur volontaire étant vite enthousiasmé par cette opération.

En outre il sera possible d'avoir rapidement une idée du comportement de chacune des variétés dans les conditions écologiques de chaque région.

RESULTATS ACQUIS ET PERSPECTIVES D'AVENIR.

En trois campagnes, plus de 1.000 arbres ont été surgreffés. L'opération s'est développée plus particulièrement dans la région de Thiès et du Cap-Vert, proches de Dakar.

Les efforts doivent tendre à démarrer cette opération dans la région du Sénégal oriental (zone favorable à une production précoce où il conviendrait d'implanter les variétés hâtives) et dans la zone maritime : Niayes à Saint-Louis (zone à production tardive).

A partir de 1972, l'opération devrait s'effectuer sur 3 à 4.000 arbres par an.

Il serait nécessaire de constituer à cet effet une équipe spécialisée qui serait utilisée à plein temps.

Elle comprendrait : un agent technique qualifié, responsable, cinq greffeurs expérimentés, un chauffeur.

Cette équipe serait dotée d'un véhicule, deux tronçonneuses à moteur, trois échelles, deux poudreuseuses, petit outillage et une armoire frigorifique pour la conservation des greffons.

Enfin l'autonomie budgétaire semble indispensable pour garantir la bonne conduite d'une telle opération.

